

**Membres du Conseil présents**

Rémi Racine, président du Conseil  
Hubert T. Lacroix, président-directeur général  
Edward Boyd  
Robert Jeffery  
Marni Larkin  
Terrence Leier  
Maureen McCaw  
Marlie Oden

**Membre du Conseil absent**

Norman May

**Autres participants**

Michel Bissonnette, vice-président principal, Services français (point 1)  
Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais (points 1 et 4)  
Stéphanie Duquette, directrice générale, Services juridiques et AIPRP, secrétaire générale associée  
Marie-Claude Ferland, chef de cabinet du président-directeur général  
Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire générale  
Steven Guiton, vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias (points 1 et 3)  
Susan Kelly, première directrice, Programmation scénarisée et Acquisitions (point 4)  
Martin Marcotte, directeur général, Stratégie commerciale et Exploitation, Infrastructure et Services technologiques médias (point 3.1)  
Monique Marcotte, vice-présidente, Personnes et Culture (point 5)  
Fred Mattocks, directeur général, Services locaux, Exploitation et technologies médias, Bureau du directeur général, Services anglais (point 1)  
François Messier, directeur général, Productions, Services français (point 1)  
Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (points 1 à 4)  
Judith Purves, vice-présidente principale et chef de la direction financière (point 4)  
François Vaillant, directeur général, Solutions d'infrastructure, Infrastructure et Services technologiques médias (point 1)

---

**Ouverture de la séance**

Le président du Conseil ouvre la séance à 13 h 30, le 9 mai 2017.

## 1. Accélération du projet de numérisation

Steven Guiton détaille l'ampleur des efforts que CBC/Radio-Canada déploiera au cours des prochaines années pour le projet de numérisation. Il indique que la démonstration de faisabilité a été effectuée auprès de tous les fournisseurs et il explique qu'il y aura des discussions avec les syndicats sur l'approche proposée relativement à l'entente permanente en matière d'approvisionnement.

Il informe le Conseil que toutes les archives seront numérisées et que celles-ci seront entièrement compatibles pour répondre au besoin de souplesse de la Société. Il souligne également le fait que des méthodes écologiques d'élimination des anciens formats seront utilisées. Il rappelle au Conseil que la gestion des contenus de la bibliothèque numérique à température contrôlée actuelle est effectuée par des robots.

Les membres du Conseil posent des questions sur l'ampleur du projet de numérisation, sur l'élimination des anciens formats, sur le contrôle de la qualité, sur la perte de données, sur les hypothèses de la proposition d'affaires, sur la compression et la compatibilité. Ils s'informent aussi de l'approche à adopter en matière de communications et de la façon dont les partenariats pour ce projet seront communiqués.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** que le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, avec la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués respectifs, soient autorisés à faire tout le nécessaire pour négocier et conclure une entente permanente en matière d'approvisionnement avec Vectracom Canada (également connu sous le nom d'Alteran), Sony Canada et The Media Preserve pour la numérisation des actifs de CBC/Radio-Canada, selon des conditions essentiellement similaires à celles présentées à la réunion, et à faire tout ce qui est selon eux nécessaire pour mettre en œuvre la présente résolution et l'entente.

## 2. Résolution bancaire – Barclay's

Mike Mooney explique l'information exigée par Barclay ainsi que la nécessité pour le Conseil d'approuver la résolution.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** qu'Hubert T. Lacroix, président-directeur général, et Judith Purves, vice-présidente et chef de la direction financière, soient individuellement autorisés à signer des documents liés aux services bancaires électroniques de la banque Barclays et à déléguer à des personnes le pouvoir de prendre des décisions en matière de services bancaires électroniques, ainsi qu'à permettre à ces personnes de sous-déléguer ce pouvoir à d'autres personnes pour effectuer des paiements et donner d'autres instructions en ce qui a trait auxdits services électroniques bancaires.

## 3. Rapport du Comité des infrastructures

### 3.1. Contrat de location du segment spatial satellite

Comme tous les autres membres du Conseil étaient présents à la réunion du Comité des infrastructures, M<sup>me</sup> Oden est informée du contenu des discussions sur ce point. La motion suivante est adoptée.

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU** que le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, avec la vice-présidente principale et chef de la direction

financière, ou leurs délégués respectifs, soient autorisés à faire tout le nécessaire pour négocier et conclure une entente avec Hunter Communications pour la fourniture de services de transpondeur satellitaire selon les conditions essentiellement similaires à celles présentées à la réunion, et à faire tout ce qui est selon eux nécessaire pour mettre en œuvre la présente résolution et l'entente.

### 3.2. Vente de l'ancien immeuble d'Halifax

Comme tous les autres membres du Conseil étaient présents à la réunion du Comité des infrastructures, M<sup>me</sup> Oden est informée du contenu des discussions sur ce point. La motion suivante est adoptée.

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU** que le Comité des infrastructures recommande au Conseil d'administration, à l'égard de la convention de vente de l'immeuble situé au 1840, chemin Bell (Halifax, Nouvelle-Écosse) au ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse :

1. d'approuver la convention de vente, selon des conditions très similaires à celles décrites dans les documents fournis à la réunion;
2. d'approuver toutes les dépenses et ententes nécessaires à l'application de la présente résolution;
3. d'autoriser le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, ainsi que la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués, à signer toutes les ententes nécessaires à l'application de la présente résolution.

### 3.3 Vente de l'ancien immeuble de Calgary

(Point reporté)

## 4. **Contrat des Services anglais**

Susan Kelly explique que la Société souhaite conclure une entente pour renouveler la série *Heartland* pour une autre saison.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** que le président-directeur général ou la vice-présidente principale, Service anglais, avec la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués respectifs, soient autorisés à faire tout le nécessaire pour négocier et conclure une entente avec Rescued Horse Season Eleven Inc. concernant la saison 11 d'*Heartland* selon les conditions essentiellement similaires à celles présentées à la réunion, et à faire tout ce qui est selon eux nécessaire pour mettre en œuvre la présente résolution et l'entente.

## 5. **Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance**

Comme tous les membres du Conseil ont assisté à la réunion du Comité, il n'est pas nécessaire d'en rendre compte. Les motions adoptées par le Comité sont considérées comme approuvées par le Conseil.

## 6. **Huis clos avec le président-directeur général**

## 7. **Adoption du procès-verbal**

7.1 Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 22 mars 2017.

## 8. Révision des instruments de gouvernance

et présentent au Conseil les instruments de gouvernance qu'ils ont révisés et expliquent l'objectif qui a guidé leurs efforts : actualiser ces instruments, en éliminant ce qui n'était plus pertinent et le libellé non essentiel. Ils mentionnent de quelle manière ils ont utilisé le travail de David Anderson pour créer le nouvel énoncé des principes et des pratiques de gouvernance qui servira à établir la culture de gouvernance renouvelée. Ils ajoutent que tous les instruments de gouvernance seront maintenant regroupés en un seul guide et structurés de manière à faciliter la recherche d'information pertinente.

L'énoncé des principes et des pratiques de gouvernance, le mandat du Secrétariat général ainsi que le mandat des présidents des comités ont été ajoutés aux instruments de gouvernance. L'énoncé des principes et des pratiques de gouvernance est un document concis qui détaille l'ensemble du cadre de gouvernance, le fonctionnement du Conseil (instruments et actes législatifs) ainsi que les comportements auxquels les directeurs ont choisi de se conformer. Le document portant sur le mandat du Secrétariat général fournit des indications claires sur son rôle et permet aux directeurs d'obtenir des renseignements pertinents plus facilement, car le traitement des demandes a été simplifié.

Les membres du Conseil discutent du contenu du Guide de gouvernance et demandent de reformuler certaines sections. Ils soulignent l'importance de pouvoir faire évoluer ce Guide et de réviser régulièrement ces instruments.

En terminant, répond aux questions des membres en ajoutant que ces instruments révisés permettent à CBC/Radio-Canada d'être un exemple à suivre. Elle fait également remarquer les excellentes relations de travail qu'elle a eues avec Sylvie Gadoury et Stéphanie Duquette.

## 9. Huis clos (administrateurs indépendants)

Les administrateurs indépendants se réunissent à huis clos pour discuter de différentes questions.

## Levée de la séance

La séance est levée le 9 mai 2017 à 15 h 50.